

**INTEGRER UNE STRUCTURE D'ENTRAINEMENT
DU CREPS PROVENCE ALPES COTE D'AZUR
PROCEDURE A L'USAGE DES SPORTIFS (NOUVEAUX
ENTRANTS) ET DE LEURS FAMILLES**

Préambule :

Vous avez été détecté(e) par votre fédération pour intégrer une des structures d'entraînement du CREPS Provence-Alpes Côte d'Azur. Vous trouverez ci-dessous les procédures de recrutement et de candidature mises en place par le CREPS (cette inscription est indépendante de celle qui sera menée par votre fédération sportive).

Toutes les formalités administratives d'inscription définitive se feront via le Portail du Suivi Quotidien du Sportif (PSQS), outil de suivi national des sportifs accompagnés dans le cadre des projets de performances fédéraux (PPF).

• **ETAPE 1 - Préparation à la commission d'admission interne :**

Les documents nécessaires à l'étude de toute candidature doivent être directement adressés au responsable de la structure avec copie à florence.beline@creps-paca.sports.gouv.fr avant la commission d'admission interne (la date vous sera communiquée par le responsable de la structure).

Il s'agit des pièces suivantes :

- La fiche de candidature nouvel(le) entrant (en document joint).
- Les deux ou trois bulletins scolaires de l'année précédente (2023-2024).
- Les deux bulletins scolaires de l'année en cours (2024-2025)

- Le questionnaire médical et le questionnaire bien-être (en pièces jointes à renvoyer uniquement à Medical.Antibes@creps-paca.sports.gouv.fr ou par courrier à service médical CREPS PACA SITE d'ANTIBES Avenue du 11 novembre – BP47 - 06601 ANTIBES Cedex

- Les vidéos « profilage » sont à déposer sur la plateforme dédiée (voir tutoriel joint et annexe 3 de ce document) ou sur profilage.creps@gmail.com en indiquant le nom du (de la) sportif(ve).

• **ETAPE 2 - Commission d'admission interne (avril – mai) :**

Votre dossier est étudié en commission d'admission interne. Les aspects sportifs, scolaires et médicaux seront évoqués. ***Aucune candidature ne sera prise en compte sans avoir fourni les documents nécessaires.***

• **ETAPE 3 - Commission d'admission scolaire (fin mai) :**

Pour les sportifs scolarisés, les dossiers retenus en commission d'admission interne seront présentés aux chefs des établissements partenaires.

• **ETAPE 4 - Admission et inscription au CREPS (courant juin) :**

Vous serez informés des résultats des commissions par le responsable de la structure.

Vous serez destinataire d'un mail (fédération ou CREPS) indiquant la procédure à suivre. Une fois ces informations validées, vous recevrez vos identifiants et mot de passe vous permettant d'accéder à la plateforme PSQS tout au long de l'année (envoi par webmaster@infoshn.fr ou noreply@france.sport). Merci de les conserver précieusement.

• **ETAPE 5 - Admission et inscription scolaire (courant juin) :**

- **Inscription au collège :**

Le dossier d'inscription pour les collèges Fersen vous sera transféré par le collège ou par nos soins et devra nous être retourné correctement renseigné pour confirmer l'entrée de votre enfant dans l'établissement scolaire avant le 5/07/2025.

- **Inscription au lycée Audiberti (voir annexe1):**

Les inscriptions *comme les opérations relatives à l'orientation, l'inscription au baccalauréat, ParcoursSup pour l'admission dans le supérieur* sont dématérialisées. L'affectation des élèves se fera

- Fin juin en 2^{nde} Selon votre secteur de résidence, ce sera en ligne ou par transmission d'un dossier de la part du lycée. Vous aurez alors la liste des fournitures et les dates de rentrée
- Après les conseils de classes des établissements d'origine pour les 1ères et terminales. Selon votre secteur de résidence, ce sera en ligne ou par transmission d'un dossier de la part du lycée. Vous aurez alors la liste des fournitures et les dates de rentrée

Le dossier d'inscription devra impérativement être complété pour confirmer la venue du lycéen. Les modalités seront sur le site internet du lycée [INLycée J.Audiberti - Antibes - Académie de Nice - Sportifs de Haut Niveau](#) et retourner le dossier directement au lycée.

• **ETAPE 6 – Préparation de la rentrée (courant juillet) :**

Le CREPS vous enverra un mail vous informant de l'organisation de la rentrée.

Toute l'année :

L'**outil PSQS** sera notre lien tout au long de l'année. Vous devez veiller à actualiser les données et indiquer tout changement dans la base.

Date limite de retour des dossiers CREPS : le 5 juillet 2025

PROGRAMME PREVISIONNEL RENTRÉE DES STRUCTURES DU CREPS D'ANTIBES

LE SAMEDI 30 AOÛT 2025 :

- Rentrée des internes et des externes (horaires à préciser).
- Centre de formation basket : stage de pré-rentrée fin août
- Pôle espoir et France GAM, rentrée sportive début août (cf Eva Pioline, responsable du pôle).

LE LUNDI 1ER SEPTEMBRE 2025 :

- Journée d'intégration des sportifs internes.

LE MARDI 2 SEPTEMBRE 2025 :

- Rentrées scolaires collège et lycée.

Vous serez destinataire, via cet outil, de nombreuses informations (*communications générales absences, bilans trimestriels...*)

ANNEXE 1

SCOLARITE ET ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE EN SECTION D'EXCELLENCE SCOLAIRE (SES)

3 classes pour les élèves des Sections d'Excellence Scolaire

- La classe de seconde (2SES) et une première (1SES), un effectif 100% composé de sportifs
- La classe de terminale (TSES),
Les cours de langues vivantes / philosophie / histoire géographie / éducation morale et civique 100% composé de sportifs.
Les enseignements de spécialité se font par groupe (élèves sportifs et non sportifs)

Amplitude de cours

Lundi	09h00* ou 10h00-15h00	un seul emploi du temps mono / bi
Mardi, jeudi et vendredi	08h00-13h00 10h00-15h00	un emploi mono un emploi bi
Mercredi	08h00-13h00	un seul emploi du temps mono / bi

* C'est une nouveauté qui concernera

La 1SES pour la rentrée 2025-26 puis la 1SES + TSES pour la rentrée 2026-27. Cela fait suite à la réintroduction des mathématiques dans les programmes pour les élèves qui n'ont pas de spécialité mathématiques (1h en SES versus 1h30 pour les classes normales).

Les épreuves du baccalauréat général

A l'examen :

En 1^{ère} : Français / Enseignement scientifique,
En terminale : Philosophie / les 2 spécialités / Grand Oral.

En contrôle continu :

Les autres matières. Les notes de contrôle continu pourront être différentes de la moyenne du bulletin, sans les devoirs maison, sans les contrôles rapides, uniquement avec des devoirs dits « certificatifs » issus des banques nationales de sujet. Les élèves qui ne sont pas assidus et pour lesquels les professeurs estimeront que les acquis sont incertains, le contrôle continu sera remplacé par une épreuve unique portant sur la totalité du programme. Attention à ce point. Le recours au CNED va devenir de plus en plus difficile pour ne pas dire impossible pour le choix des spécialités. Les SHN qui candidatent sur les pôles choisissent obligatoirement les combinaisons offertes par l'établissement.

Choix possibles de spécialité en 1SES (3 spécialités et 1 qui est abandonnée en fin d'année)

- Spé 1 : mathématiques OU histoire géographie, géopolitique et science politique
- Spé 2 : sciences économiques et sociales OU physique chimie
- Spé 3 : LLCE anglais monde contemporain OU sciences de la vie et de la terre

En fin de 1^{ère}, 2 enseignements de spécialité seront conservés pour la classe de terminale, ces deux spécialités seront le support du grand oral.

Choix possibles de spécialité en TSES (on poursuit avec les 2 spécialités de première)

Toutes les spécialités sont possibles dans la limite des spécialités qui auront été suivies en première.

LLCE anglais monde contemporain / mathématiques / physique chimie / sciences et vie de la terre / histoire géographie, géopolitique et science politique / sciences économiques et sociales

Enseignement optionnel en terminale uniquement par correspondance à la charge des familles. Cela représente une charge de travail supplémentaire qui n'est pas toujours compatible avec le projet sportif de l'élève.

Droit grands enjeux du monde contemporains / mathématiques expertes (en conservant la spécialité « mathématiques » *(si on envisage une classe préparatoire ou une grande école ou on aime cet enseignement que l'on souhaite approfondir)* / mathématiques complémentaires *(si on arrête la spécialité « mathématiques » mais que l'on souhaite conserver la matière jusqu'au baccalauréat)*

Cas particulier de l'EPS

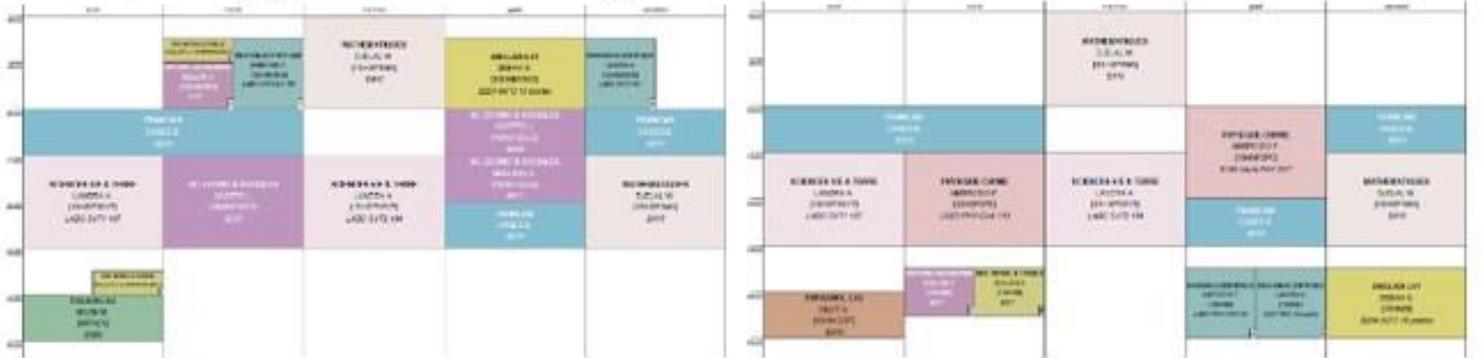
Les élèves SHN sont dispensés de cours mais un contrôle continue en cours de formation est obligatoire sur la classe de terminale sur la base d'une note/trimestre.

- Trimestre 1 : une note de 20/20 attribuée d'office qui correspond au statut SHN
- Trimestre 2 : une évaluation portant sur la mise en place d'une séance de préparation physique et d'un oral devant un jury.
- Trimestres 3 : une évaluation en tennis de table ou course (sprint)

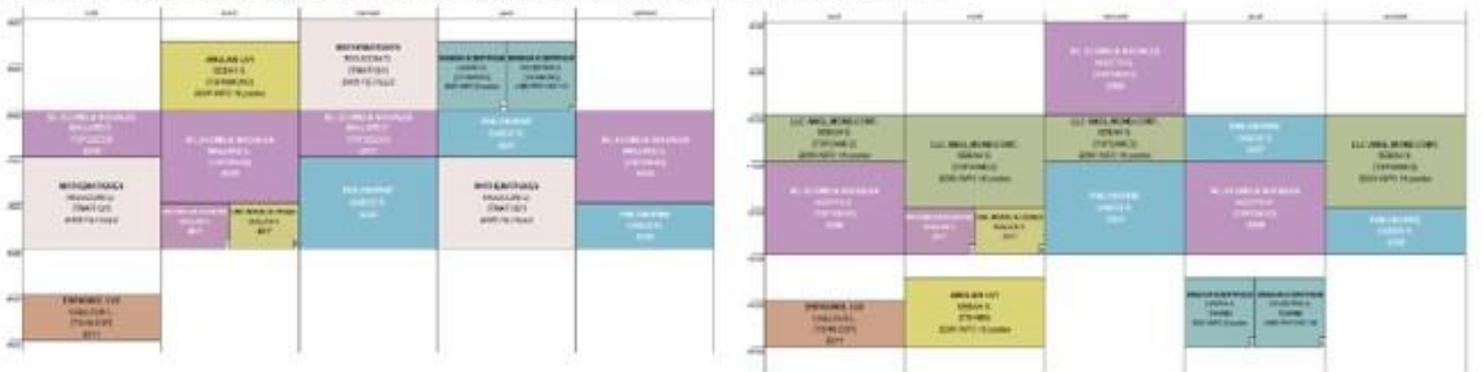
Classe de seconde (à gauche mono entraînement, à droite bi entraînement)



Classe de première (à gauche mono entraînement, à droite bi entraînement)



Classe de terminale (à gauche mono entraînement, à droite bi entraînement)



Obligations diverses

- Présence et ponctualité en cours.
La gestion de l'assiduité des internes est assurée par le CREPS, pour les externes se sont les familles qui informent le lycée.
- Anticiper les absences pour raisons sportives en informant ses professeurs avant le départ ;
- Rendre les devoirs demandés en respectant les délais ;
- Présence sur les devoirs et bac blanc organisés au lycée ;
- Les sanctions disciplinaires s'appliquent également aux sportifs, des heures de retenue sur les plages sportives sont possibles ;
- Rattrapage l'évaluation devient impossible en raison d'absence sportive, rattrapage organisé sur les plages sportives si aucune autre alternative possible ;

Procédure d'inscription

Pour les secondes, les familles recevront une notification d'affectation le vendredi 27 juin 2025 en fin d'après-midi avec un accès à la télé inscription.

Pour les premières et terminales (qui étaient déjà en classe SES), les familles recevront un message pour l'ouverture de la réinscription via Educonnect.

Un dossier papier sera disponible sur le site du lycée fin juin, il faudra le télécharger et le retourner au lycée uniquement pour :

Elève venant d'une autre académie

Et tous celles et ceux qui pour une raison diverse ne pourront pas accéder à la télé inscription ([Lycée J.Audiberti - Antibes - Académie de Nice - Sportifs de Haut Niveau](#)).

La liste des fournitures sera disponible sur le site du lycée.

La région Paca propose aux élèves de seconde et de première des tablettes tactiles multimédia connectées sur lesquelles les manuels scolaires numériques seront disponibles ainsi qu'un grand nombre de ressources numériques.

ANNEXE 2

CALENDRIER SCOLAIRE 2025-2026

	DATE DE DEPART DU CREPS	DATE DE RETOUR AU CREPS
RENTREE SCOLAIRE		Samedi 30 août 2025
VACANCES DE LA TOUSSAINT	Samedi 18 octobre 2025 (Structures voile et tir libèrent les chambres)	Dimanche 2 novembre 2025
VACANCES DE NOEL (fermeture du CREPS)	Dates prévisionnelles : Samedi 20 décembre 2025	Dates prévisionnelles : Dimanche 4 janvier 2026
VACANCES D'HIVER	Samedi 14 février 2026 (Structures voile et tir libèrent les chambres)	Dimanche 1 ^{er} mars 2026
VACANCES DE PRINTEMPS	Samedi 11 avril 2026 (Structures voile et tir libèrent les chambres)	Dimanche 26 avril 2026
FIN D'ANNEE SCOLAIRE	Samedi 4 juillet 2026 (toutes structures) sauf si examens scolaires	

ANNEXE 3

TESTS PROFILAGE POUR CANDIDATURE EN STRUCTURE CREPS PACA site d'Antibes 2025-2026



ATTENTION ! Vous devez lire attentivement le tutoriel qui vous a été transmis afin de réaliser et transmettre correctement les vidéos des 2 tests demandés.

L'objectif des tests de profilage dynamique pratiqués lorsque qu'un sportif postule à une entrée dans un pôle ou une structure du CREPS PACA site d'Antibes, est d'établir une cartographie des ses capacités de mobilités articulaires, de souplesse et de force musculaire minimale nécessaires à toutes pratiques sportives de compétition, qu'elles soient terrestres ou aquatiques.

Ces tests individuels simples, vont également permettre d'identifier les préférences motrices, les déséquilibres, les forces et/ou les faiblesses potentiels du sportif.

Couplés aux examens cliniques réalisés par les médecins et les kinésithérapeutes du CREPS, la finalité est d'accompagner et d'orienter au mieux les sportifs et les entraîneurs, dans une démarche d'athlétisation préventive, individuelle veillant ainsi à limiter les processus de blessures.

Objectifs des deux tests :

1) Le test OVER HEAD SQUAT

Ce test sert à repérer :

- La **mobilité** et la **stabilité** des hanches et des épaules.
- Le **contrôle postural**, la **stabilité** pelvienne et abdominale.
- La **stabilité bilatérale** des hanches, des genoux et des chevilles.

2) PUSH-UP

Ce test sert à repérer :

- La stabilisation **réflexe du « core »** (*charnière lombo-sacré*).
- La force et la **stabilisation de la ceinture scapulaire** et les « asymétries » de cette dernière.

Les vidéos des exercices peuvent être prises avec votre téléphone. Vous pouvez échouer sur la réalisation de l'exercice N°2. La vidéo peut être transmise avec une situation d'échec sur l'exercice car il sera alors possible d'analyser les raisons de non-réalisation de l'exercice.

Les vidéos réalisées doivent être déposées sur la plateforme indiquée sur le tutoriel transmis.

En cas de difficulté, vous pouvez joindre envoyer un message à profilage.creps@gmail.com en précisant le nom du (de la) sportif(ve).